



COMITÉ
SUR LES ESPÈCES
EN PÉRIL
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

RAPPORT ANNUEL
2022-2023



RAPPORT ANNUEL

En vertu du paragraphe 23(1) de la *Loi sur les espèces en péril* (TNO), le Comité sur les espèces en péril doit présenter un rapport annuel à la Conférence des autorités de gestion au plus tard le 1^{er} juillet de chaque année. Le présent rapport annuel vise l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (TNO)

La *Loi sur les espèces en péril* (TNO) [la Loi] prévoit un processus pour identifier, protéger et rétablir les espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). La Loi s'applique à toute espèce sauvage animale ou végétale qui est gérée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. En outre, elle s'applique dans la plupart des régions des TNO, tant sur les terres publiques que sur les terres privées, y compris les terres privées visées par un accord de revendications territoriales.



Fruits du braya poilu – Photo : Paul Sokoloff



LE COMITÉ SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

Le Comité sur les espèces en péril a été établi en vertu de la Loi. Il s'agit d'un comité d'experts indépendant chargé d'évaluer la situation biologique des espèces en péril aux TNO.

Les évaluations de la situation des espèces sont effectuées à l'échelle territoriale, et leurs résultats peuvent différer des évaluations effectuées à l'échelle nationale. Elles sont fondées sur les rapports de situation des espèces, qui tiennent compte des meilleures connaissances autochtones et scientifiques disponibles sur l'espèce, ainsi que du savoir local. En effet, le Comité axe ses évaluations sur deux ensembles de critères objectifs distincts – l'un reposant sur les connaissances autochtones et le savoir local, et l'autre sur la science – et exclut les facteurs socioéconomiques.

Le Comité se fonde sur le résultat des évaluations pour formuler des recommandations sur l'inscription d'une espèce à la liste des espèces en péril. Les catégories d'évaluation pour l'inscription légale des espèces en péril sont « disparue », « disparue du Canada », « en voie de disparition », « menacée » et « préoccupante ». Les espèces peuvent aussi porter les mentions « non en péril » ou « données insuffisantes ». Le Comité identifie les menaces et les influences positives pour les espèces et leurs habitats, et peut formuler des recommandations sur les mesures de conservation pour les espèces en péril.

Le Comité présente ses recommandations à la Conférence des autorités de gestion, un regroupement de conseils et de gouvernements qui se partagent la responsabilité de la conservation et du rétablissement des espèces en péril aux TNO. La Conférence des autorités de gestion comprend le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement t̄łçq̄, le gouvernement du Canada et des conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale.

MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du Comité sur les espèces en péril sont nommés par le gouvernement fédéral et par les quatre conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, représenté par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, nomme les autres membres. Les nominations sont d'une durée maximale de cinq ans.

Les membres du Comité doivent avoir une expertise approfondie des espèces, des habitats, des écosystèmes du Nord ou de la conservation. Les membres agissent de façon indépendante et non à titre de représentant de leurs organes de nomination.

Composition :

- Président : M. Leon Andrew
- Présidente suppléante :
Mme Suzanne Carrière, Ph. D.
- Mme Rosemin Nathoo
- M. Arthur Beck
- Mme Kaytlin Cooper
- Mme Lynda Yonge
- M. Moïse Rabesca
- M. Nicholas (Nic) Larter, Ph. D.
- M. Petter Jacobsen
- M. Sam Bullock

Suppléants :

- Mme Aimee Guile,
pour M. Moïse Rabesca
- M. Daniel Beck,
pour M. Arthur Beck

Vous trouverez les biographies des membres et des suppléants au www.nwtspeciesatrisk.ca.

TRAVAUX DU COMITÉ DU 1^{ER} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

Le Comité des espèces en péril a tenu deux réunions en 2022-2023. Il a évalué la situation du faucon pèlerin, du caribou boréal et du caribou de Peary en avril 2022 et a finalisé des rapports sur la situation du caribou de Dolphin-et-Union et du pélican d'Amérique en préparation de leur évaluation en 2023.

Le Comité a dressé un calendrier d'évaluation des espèces à évaluer ou à réévaluer de 2024 à 2028, et l'a présenté à la Conférence des autorités de gestion pour approbation. Le calendrier des évaluations est révisé chaque année.

Tous les documents du Comité des espèces en péril, y compris les rapports de situation et les évaluations des espèces, sont disponibles sur le site Web des espèces en péril des TNO au www.nwtspeciesatrisk.ca.



Chouette-souris nordique – Photo : Dave Thomas

REGISTRE DES ÉVALUATIONS DES ESPÈCES

Espèce	Évaluation en cours	Date de l'évaluation en cours	Historique des évaluations
Braya poilu	Espèce menacée	Décembre 2012	
Caribou de Dolphin-et-Union	Espèce préoccupante	Décembre 2013	
Grenouille léopard	Espèce menacée	Décembre 2013	
Carcajou	Espèce non en péril	Décembre 2014	
Crapaud de l'Ouest	Espèce menacée	Décembre 2014	
Bison des bois	Espèce menacée	Avril 2016	
Caribou de la Porcupine	Espèce non en péril	Avril 2017	
Caribou de la toundra	Espèce menacée	Avril 2017	
Ours grizzli	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Grande chauve-souris brune	Données non disponibles	Avril 2017	
Petite chauve-souris brune	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Chauve-souris nordique	Espèce préoccupante	Avril 2017	
Vespertilion à longues oreilles	Données non disponibles	Avril 2017	
Vespertilion à longues pattes	Données non disponibles	Avril 2017	
Bourdon de McKay	Données non disponibles	Avril 2019	
Bourdon à bandes jaunes	Espèce non en péril	Avril 2019	
Psithyre bohémien	Données non disponibles	Avril 2019	
Caribou des montagnes du Nord	Espèce préoccupante	Avril 2020	
Ours polaire	Espèce préoccupante	Avril 2021	Espèce préoccupante (Décembre 2012)
Caribou de Peary	Espèce menacée	Mai 2022	Espèce menacée (Décembre 2012)
Caribou boréal	Espèce menacée	Mai 2022	Espèce menacée (Décembre 2012)
Faucon pèlerin	Espèce non en péril	Mai 2022	
Caribou de Dolphin-et-Union	Espèce en voie de disparition	Avril 2023	Espèce préoccupante (Décembre 2013)
Pélican d'Amérique	Espèce préoccupante	Avril 2023	

ÉVALUATIONS OU RÉÉVALUATIONS PRÉVUES DE 2024 À 2028

Printemps 2024	Nouveau	Couleuvre rayée à flanc rouge (<i>Thamnophis sirtalis parietalis</i>)
	Réévaluation	Braya poilu (<i>Braya pilosa</i>)
Printemps 2025	Nouveau	Crapaud du Canada (<i>Anaxyrus hemiophrys</i>)
	Réévaluation	Crapaud de l'Ouest (<i>Anaxyrus boreas</i>)
	Réévaluation	Grenouille léopard (<i>Lithobates pipiens</i>)
Printemps 2026	Nouveau	Rat musqué (<i>Ondatra zibethicus</i>)
	Nouveau	Airelle rouge (<i>Vaccinium vitis-idaea</i>)
	Réévaluation	Bison des bois (<i>Bos bison athabascae</i>)
Printemps 2027	Réévaluation	Chauve-souris nordique (<i>Myotis septentrionalis</i>)
	Réévaluation	Petite chauve-souris brune (<i>Myotis lucifugus</i>)
	Réévaluation	Caribou de la toundra (<i>Rangifer tarandus groenlandicus</i>)
Printemps 2028	Nouveau	Bœuf musqué (<i>Ovibos moschatus</i>)

*Le calendrier des évaluations peut être révisé et modifié chaque année.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le Comité sur les espèces en péril reçoit l'ensemble de son soutien administratif et financier du ministère de l'Environnement et du Changement climatique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Les avis de contrats pour la rédaction des rapports de situation des espèces sont publiés au contracts.opennwt.ca.



Caribou de Dolphin-et-Union - Photo : Kim Poole

NOUS JOINDRE

Pour de plus amples renseignements au sujet du Comité sur les espèces en péril et de ses activités, veuillez consulter le www.nwt-speciesatrisk.ca (en anglais).

Vous pouvez également vous adresser à :

Secrétariat des espèces en péril

C. P. 1320

Yellowknife NT X1A 2L9

Sans frais : 1-855-783-4301

Télécopieur : 867-873-0293

Courriel : sara@gov.nt.ca

Le tout respectueusement soumis,



Leon Andrew, président

Comité sur les espèces en péril

COMITÉ
SUR LES ESPÈCES
EN PÉRIL
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Photo en couverture : Bœuf musqué, près du lac Contwoyto –
Photo : Petter Jacobsen, gouvernement ṯłı̨cẖ

